



57^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 8 – débat général

Intervention du Luxembourg

3 octobre 2024

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne.

Il peut paraître difficile de consacrer un débat général aux progrès faits dans la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'Action de Vienne lorsque l'actualité nous suggère que nous sommes en train de faire marche arrière et à toute vitesse. Le monde de 1993 vivait un moment intense d'espoir et de soif de liberté ; le monde de 2024 est déchiré par les conflits armés et les atrocités criminelles. La triple crise planétaire menace l'avenir des générations futures. La crise de la dette hypothèque la capacité des deux tiers des gouvernements de la planète à fournir des services publics – éducation, santé, infrastructure, sécurité sociale – à leurs populations. La désinformation accélérée par les plateformes technologiques permet de tromper des pans entiers de nos sociétés à voter contre leurs intérêts et à acclamer des politiques déshumanisantes tout en confiant le pouvoir à des autocrates corrompus.

Mais l'édifice des droits humains est à l'épreuve des tempêtes qui ravagent nos sociétés : les principes d'universalité, d'indivisibilité, d'inaliénabilité consacrés par la Déclaration Universelle et par le Programme d'Action de Vienne restent pertinents. Au Luxembourg, la procession dansante d'Echternach, reconnue comme faisant partie du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco nous offre une métaphore apte à la situation du mouvement des droits humains : deux pas en avant, un pas en arrière. Le progrès est constant, même si le chemin est semé d'obstacles.

Ma délégation terminera cette année son premier mandat au Conseil des droits de l'homme : nous avons coopéré en bonne foi avec tous les membres et observateurs au Conseil, ainsi qu'avec le Haut-Commissariat, les procédures spéciales et la société civile. Nous avons cherché à dépasser les silos et les différends idéologiques au service de la solidarité internationale et de la réalisation des droits humains de toutes et de tous. Nous poursuivons le travail de mise en œuvre de nos engagements pris à l'occasion du 75^e anniversaire de la Déclaration universelle. Tout cela demande un travail inlassable d'honnête introspection et de mobilisation de la volonté politique nécessaire pour dépasser nos propres insuffisances.

Une politique étrangère féministe ne demande rien de moins que de confronter les injustices partout où elles sont ; les formes multiples et croisées de discriminations ; les structures patriarcales qui exploitent les plus faibles de la société et qui mettent à sac les écosystèmes de notre planète vivante. Après Vienne, nous avons eu le Programme 2030 et à présent le Pacte pour l'Avenir : nous poursuivrons nos efforts à faire de ces engagements une réalité pour toutes et tous.

Je vous remercie de votre attention.

(440 mots – 2m30s)